



réseau

des territoires pour l'économie solidaire

Édito

Cap au Sud

Après les cent personnes réunies à l'Assemblée Nationale en fin d'année, le RTES a incontestablement réussi son deuxième rendez-vous à Lille, en juin dernier (voir cahier central). Ces deux journées ont bien mis en avant la dynamique née du partenariat entre collectivités et acteurs. Cette approche conduit à construire un nouveau modèle économique de développement territorial.

Pour sa troisième rencontre de l'année, le 9 décembre prochain, le Réseau met le cap au Sud, sur l'agglomération toulousaine qui vivra à ce moment, comme l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, au rythme de l'ESS.

La journée du RTES portera sur les dynamiques partenariales et les contractualisations mises en place pour le développement de l'ESS; une occasion de partager, de confronter, et de diffuser les pratiques des divers territoires adhérents au réseau. La réflexion pourra déboucher sur la construction d'un outil méthodologique largement diffusable pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Les présents s'interrogeront sur les processus, y compris législatifs, à mettre en œuvre pour faire de l'ESS une des modalités du développement économique et social de notre pays et de ses territoires.

Le bureau du RTES

Vendredi 9 décembre
Troisième journée nationale
d'échanges et de débat du RTES
Centre Diagora – Labège (31)
(Voir programme en page 8)

Rtes an III

À l'occasion de son AG, début juin à Lille, le RTES a pu juger de sa croissance. En trois ans, le bilan est appréciable. Une trentaine de collectivités adhérentes, représentatives de tous les échelons territoriaux, avec la présence sensible des agglomérations et, depuis 2004, l'arrivée en force des régions, puisque six à ce jour ont rejoint le réseau.

Pour répondre à ces évolutions, le RTES a décidé d'élargir son bureau et de renforcer ses outils de communication, en particulier le site internet (www.rtes.fr) qui veut se positionner comme un «portail» des territoires solidaires, à l'interface des collectivités et des acteurs de terrain. Outil de mutualisation des bonnes pratiques, le réseau l'est à travers le site, la Lettre et les rencontres nationales dont le succès ne se dément pas; après Paris et Lille, c'est l'agglomération toulousaine qui accueillera la troisième journée, le 9 décembre prochain (voir ci-contre). Cet ancrage dans les territoires devrait être démultiplié par une prise en charge plus décentralisée des initiatives par grandes régions.

Le travail du RTES doit maintenant pouvoir déboucher sur des propositions concrètes allant de la mise en œuvre d'un plan local de développement de l'ESS à des préconisations législatives, sur les achats responsables, l'évaluation de l'utilité sociale, la construction de services solidaires, travaillées en lien avec des réseaux de collectivités et d'acteurs (par exemple, l'Association des régions de France, ou le réseau européen REVES).

Christiane Bouchart

Présidente du RTES

■ Haute-Normandie

Une bonne A.D.R.E.S.S.

Un an tout rond, de l'idée à la réalisation : l'Agence pour le Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire en Haute-Normandie sera inaugurée le 2 novembre prochain.

Esquissé à l'automne 2004 lors de la concertation régionale sur l'économie sociale et solidaire, mûri durant neuf mois, le projet d'une agence régionale de développement de l'ESS a vu le jour en juin dernier avec à son chevet 45 structures de l'ESS régionales. Pour mettre en œuvre ses missions, l'ADRESS dispose d'ores et déjà d'une équipe de trois salariés et bénéficie du soutien financier de la Région Haute-Normandie, de l'État, des Départements de l'Eure et de Seine-Maritime, de la Caisse d'Épargne de Haute-Normandie et de la Caisse de Dépôts et Consignations et de l'Union européenne, via le FSE.

Créée par et pour les acteurs de l'ESS, l'Agence a deux missions principales :

> d'une part, l'animation de l'inter-réseaux, pour coordonner leurs initiatives, mutualiser leurs moyens, améliorer la connaissance et promouvoir l'ESS en Haute-Normandie ;

> de l'autre, le soutien des initiatives de l'ESS, en favorisant l'émergence d'acteurs locaux, en relayant les politiques publiques, en accompagnant les territoires (pays et agglomérations) et en accueillant les porteurs de projets collectifs.

📞 contact :

**1, cours Clemenceau, 76 100 Rouen
02 35 72 12 12**

Directeur : François de Backer

Le conseil d'administration de l'ADRESS

Administrateurs : Daniel Reguer, maître de conférence à l'université du Havre (présidence), CRES de Haute Normandie (vice-présidence économie sociale), Mouvement pour l'économie solidaire (vice-présidence économie solidaire)

AMAP de Rouen, RVA (réseau vie associative)
ADMR de l'Eure, FNARS, Solidarité Paysans,

Défis Ruraux (Civam), HNA (réseau France Active), Aquacaux (Restauration du littoral et aquaculture), Aneth (horticulture bio et commerce équitable), Université de Rouen, Globules-l'écrit santé, Union régionale des entreprises d'Insertion (UREI), URIOPSS.

Région Haute-Normandie, Département de l'Eure, Département de Seine-Maritime.

Membres associés : Etat (DIES), Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'épargne de Haute-Normandie.

Membres : 45 structures (en cours d'adhésion)

■ Sicoval (Toulouse-Est)

Guide des initiatives solidaires

La Communauté d'Agglomération du Sicoval a réalisé en partenariat avec l'Agence pour le développement et la promotion de l'économie sociale et solidaire (Adepés), un guide des initiatives solidaires répertoriant une quarantaine de réalisations significatives implantées sur son territoire, et quelques exemples de structures présentes sur l'agglomération toulousaine.

Ce guide sera consultable à partir du mois de novembre dans plusieurs points ressources (Mairies du Sicoval, Maison de l'Économie Solidaire, bibliothèque universitaire,...) ainsi que sur le site www.sicoval.fr

📞 **contacts : Henri Arevalo,**
vice-président du Sicoval
henri.arevalo@wanadoo.fr
Sylvie Ortolan
sylvie.ortolan@sicoval.sicoval.fr

■ Languedoc-Roussillon

La Région s'engage

Le secteur de l'ESS qui représente en Languedoc-Roussillon plus de 10 000 établissements, 120 000 emplois et 5 milliards d'euros de valeur ajoutée marchande, est, depuis cette année, reconnu et soutenu par l'institution régionale, suite au rapport établi par Marie Meunier, vice-présidente en charge du développement écono-

mique, qui fait ressortir que cette activité est non seulement créatrice d'emplois et d'activités nouvelles mais qu'elle contribue également à restaurer le lien social et à lutter contre l'exclusion.

Un soutien qui passe par l'aide apportée à des organismes structurants de dimension régionale comme l'URSCOP, l'Airdie, l'UREI ou la CRES, à des structures locales d'insertion et à des structures d'accompagnement à la création d'entreprises et d'emplois. La Région s'inscrit ainsi, au côté des principaux acteurs publics et privés, (Conseil général, UREI, URSCOP, France Active, Avise, Caisse d'épargne ...) dans un projet innovant, celui de la Scic REPLIC, véritable couveuse d'entreprises solidaires qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

📞 **contact : Marie Meunier**
Marie.meunier@free.fr

■ Grenoble

Rencontres transalpines pour un Tourisme équitable et solidaire

Si le tourisme solidaire se pose de plus en plus comme une alternative au tourisme classique, l'offre de ce type de tourisme sur le territoire français apparaît encore aujourd'hui peu visible et peu organisée. La ville de Grenoble, à l'initiative de son service d'économie solidaire, souhaite jouer un rôle actif dans la reconnaissance de ces structures qui proposent des alternatives concrètes et sérieuses pour un développement durable. Aussi, elle propose, dans le cadre de l'initiative pilote Rhône-Alpes /Piémont, deux séminaires d'échanges et de rencontres entre les acteurs engagés dans le tourisme responsable des deux côtés des Alpes. Ces rencontres ont lieu successivement à Turin les 23 et 24 septembre puis à Grenoble les 14 et 15 octobre. Ces séminaires ont pour but de favoriser la rencontre des acteurs de ce secteur et de leur permettre de construire des synergies ; la situation italienne marquée par un réseau très

Deuxième journée nationale d'échanges et de débats RTES

Services aux populations et économie sociale et solidaire

Accueil à deux voix en terre nordiste, ce 8 juin, pour la deuxième journée du RTES consacrée aux «Services aux populations et économie sociale et solidaire», Christiane Bouchart, Présidente du RTES et Adjointe au Maire de Lille en charge de l'Économie solidaire répondait à Ginette Verbrugghe, vice-présidente du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais.

8 juin, Lille - Salle du Nouveau Siècle

Pour Ginette VERBRUGGHE, il y a 10 ans, il aurait été impensable de réunir tous les acteurs concernés par l'économie et le social. Aujourd'hui un autre modèle de développement économique équitable, durable, est en construction, comme le traduit la mise en place localement du PRDESS (Plan Régional de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire).

Christiane BOUCHART précise l'importance, au sein du RTES, de mailler les actions sur les différents territoires, de les promouvoir et de les mutualiser. Elle souligne l'enjeu de créer des espaces de débat entre élus et acteurs de la société afin que l'ESS puisse apporter des réponses en matière de services aux publics.

En guise d'introduction, la centaine de présents bénéficiaient d'une présentation savante et souriante de la notion d'utilité sociale par Jean Gadrey, enseignant d'économie à l'université de Lille.

Née au cours des années 90 pour réguler la concurrence entre associations et secteur lucratif, la notion d'utilité sociale est devenue au fil des années une épine dorsale du droit français, quasiment au même titre que l'intérêt général, même si son acception apparaît encore restrictive. Ainsi au terme de l'ordonnance fiscale de 1998, l'utilité sociale a été définie comme «une initiative répondant à un besoin qui n'est pas satisfait par le marché, ou de façon incomplète».

De fait entre retrait de l'État et volonté d'autonomie, les acteurs de l'ESS ont dû et souvent su assurer l'accès aux droits pour des publics fragiles (jeunes enfants, personnes âgées, handicapés...).

Un État qui a assorti ses subventions d'évaluations soit pour chercher à améliorer l'efficacité, ou simplement pour réduire les financements.

L'évaluation de l'utilité sociale des actions menées constitue donc bien un enjeu que Jean Gadrey s'employait ensuite à circonscrire.

Il propose une évaluation en plusieurs temps (projet, publics, actions, résultats) pouvant se traduire par des tableaux de bord chiffrés qu'il estime nécessaire de compléter par des témoignages, des descriptions de méthodes, autant d'indices précieux pour mesurer l'utilité sociale.

Il contribue d'ailleurs actuellement à l'évaluation de structures d'insertion du Nord Pas-de-Calais travaillant avec des publics en grande difficulté.

Définir l'Utilité sociale ?

Après l'exposé de Jean GADREY, le débat avec la salle a permis de préciser certains éléments de définition de l'utilité sociale.

Tout d'abord, une notion qui apparaît encore trop franco-française et qui mériterait d'être confrontée avec les approches d'autres pays européens.

Face aux réactions de la salle qui attestait d'une grande difficulté à faire reconnaître l'utilité sociale, quand les interlocuteurs parlent de PIB, chiffres d'affaires, Jean Gadrey réaffirme que de même qu'il a fallu plusieurs décennies pour imposer la notion d'intérêt général, il existe, depuis quelques années, de plus en plus de textes législatifs faisant référence à l'utilité sociale sur lesquels s'appuyer. Par ailleurs, les travaux de Patrick VIVERET sur «reconsidérer la richesse» dont son idée de construire un indicateur synthétique de l'utilité sociale pour une association peuvent être des pistes.

Des intervenants s'interrogent également sur la manière de prendre en compte le bénévolat, le travail produit, les économies réalisées. Faut-il recourir à un équivalent monétaire, au risque de marchandiser ces actions ? Pour information, une étude de ce type a été menée en

Pays de Loire, où l'Insertion par l'Activité Economique souvent accuser de coûter cher représente au terme de l'étude menée en 2004, une économie de 42 millions d'euros! Cette mesure enregistrant en grande partie le bénéfice retiré de l'activation des dépenses passives d'indemnisation du chômage.

Temps fort de la journée

La table ronde consacrée à «La contribution des services d'utilité sociale à la création de richesse et d'emplois» était introduite par Martine AUBRY, qui, après avoir rappelé les services solidaires développés dans sa ville insistait sur la nécessité de reconnaître pleinement les métiers exercés dans le cadre des services à la personne.

L'animateur du débat, Philippe FREMEAUX, Directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques, souligne que la construction du lien social pour tous fait pleinement partie du développement économique. Ainsi L'ESS ne vise pas d'abord ou exclusivement les pauvres, mais bien à rendre des services utiles à tous.

Philippe DEPLANQUE, Délégué National des Francas, explique que, dans les organisations sociales, on ne se pose jamais assez la question de l'impact de ce qui est produit. Ainsi, on ne mesure pas la contribution des loisirs éducatifs à la création du lien social sur les territoires. Pourtant c'est dans le temps libre qu'il existe le plus d'inégalités sociales et d'exclusion potentielle. Le développement de la citoyenneté des enfants et des jeunes est un pari pour l'avenir.

Ensuite, Alain VILLEZ, de l'Uniopss, s'inquiète de la déréglementation du secteur que pourrait provoquer le projet de loi de développement des services à la personne. Fort des 250 000 salariés employés dans l'une des 6 000 structures adhérentes à l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux), il redoute que sous couvert de simplification administrative, le secteur privé lucratif puisse développer ses activités sans véritable contrôle de la qualité des prestations en direction de personnes fragiles qui ne sont pas en mesure d'intervenir sur les questions qui les concernent.

Pour Valérie LETARD, Sénatrice du Nord, les structures d'utilité sociale sont précurseurs dans bien des domaines, d'où la nécessité de valoriser les expériences de terrain, comme outil d'évaluation, de proposition. Elle plaide pour que les réductions de dépenses publiques ne touchent pas des secteurs créateurs d'emploi, de lien social, et souvent moins onéreux que d'autres formes d'aide à la personne.

Gaby BONNAND, Secrétaire National de la CFDT, précise que sa confédération travaille sur le sujet des services de proximité, depuis une dizaine d'années, notamment en Bretagne et dans le Nord Pas-de-Calais. Pour lui, deux phénomènes se sont croisés dans les



Martine Aubry en ouverture de la table ronde du matin: "L'Ess permet d'allier efficience économique, utilité sociale et intérêt général".
© Ville de Lille N.Potier



Tour de table (de g à d) Alain Villez, Uniopss, Philippe Deplanque, Francas et Valérie Letard, Sénatrice du Nord.

dernières années pour aboutir à un brouillage des services de proximité. D'abord une croissance sensible des besoins de ces services liés à des évolutions de société (vieillesse, emploi féminin) et en même temps le développement d'un chômage de masse et la montée de l'exclusion. On s'est alors dit que donner du travail à des exclus pour s'occuper d'autres populations exclues était la solution, sans se poser plus de questions sur les besoins des uns et des autres. Sur le terrain, la confusion des deux chantiers a été mal perçue, d'autant plus qu'avec le chèque emploi-service, on a favorisé le développement du gré à gré déstructurant une profession qui avait déjà eu du mal à s'organiser. Et, on a favorisé une image négative de ces emplois.

Pour lui, les bonnes réponses doivent combiner à la fois un secteur concurrentiel (de confort) et des missions de services publics (pour répondre aux demandes sociales). Le développement de ces emplois implique de les reconnaître comme de vrais emplois, avec qualification, compétence et lieux de négociation...

Dans ce contexte, le titre emploi service avec lequel le bénéficiaire paie une structure-employeur, lui apparaît une condition essentielle mais sa mise en œuvre a rencontré quantités de blocages.

À son tour, Gérard QUENEL, en charge de l'économie sociale à la CGT, propose de répondre aux besoins en faisant mieux d'État, et non pas moins d'État comme c'est trop souvent la tendance.

Il existe un besoin de partenariat entre l'État, les services publics, et le monde associatif, dans le cadre de ce qu'il appelle «une décentralisation solidaire».

Pour lui, il s'agit de démocratiser les rapports sociaux dans ces entreprises pour en faire à la fois des outils de qualité et des espaces de démocratie.

Henri AREVALO, Vice-Président du Sicoval, aimerait aller plus loin et faire reconnaître que s'il y a des activités d'utilité sociale, il y a également des activités qui vont contre l'utilité sociale, qui détruisent l'emploi, les liens sociaux et que les collectivités financent parfois de manière significative. Et de proposer une extension du principe pollueur/payeur : la non-utilité sociale taxée pour soutenir l'utilité sociale ?

Pour Jean-Philippe MAGNEN, élu de Nantes Métropole, des acteurs locaux peuvent faire évoluer l'offre de services à la population sans être enfermés dans un cadre uniquement public. Ce débat est abordé dans tous les pays européens. Pour lui, un travail sur ce que sont les réelles limites entre service public et service au public est nécessaire.

Atelier N°1

Les réponses de l'ESS dans la gestion de services publics délégués

Avec la loi Sapin, la délégation de service public organise la mise en concurrence. Comment les structures de l'ESS peuvent-elles assumer cette situation ? Comment les collectivités peuvent-elles préserver des collaborations privilégiées avec elles ?

C'est à Julien ADDA, Directeur général de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) qu'il revenait de resituer en introduction les enjeux de la généralisation des Délégations de services publics pour les structures de l'ESS.

De fait, en matière de marché public, la délégation de services publics est devenue la norme et influence les modes de régulation entre les collectivités et les associations ce qui fait courir un risque de banalisation voire de dénaturation des associations.

Il rappelait que le Conseil National de la Vie Associative (CNVA) a d'ailleurs exprimé une demande de clarification des missions entre l'État et les associations : l'objectif fondamental étant de reconnaître le projet associatif comme élément central de la relation association/collectivité publique. Suite à ce rapport, la balle est aujourd'hui dans le camp de l'État.

Suite à cette intervention, le débat s'est ouvert. Un représentant de la Communauté d'Agglomération de Grenoble, faisait remarquer les deux obstacles rencontrés dans les relations de la collectivité avec les associations à l'occasion de récents appels d'offre (gestion d'un parc vélos et des déchets) :

- Concilier gestion d'un service public et capacité de contestation de la politique publique (en l'espèce la politique des déplacements).
- Dépasser les effets de concurrence interne au monde associatif pour répondre collectivement et être ainsi capa-



Atelier 1 : Julien Adda (CPCA) aux côtés de Danièle Cornet (CA Plaine Centrale)

ble d'affronter les «gros» prestataires (par exemple sur la gestion des déchets).

Plusieurs praticiens ont ensuite témoigné de leurs actions en matière de marchés publics.

Maud LELIEVRE, adjointe au Maire de Saint Denis, précisait que dans sa ville, les 2/3 des marchés ont été adaptés mais il persiste des difficultés pour construire un partenariat avec les associations.

Selon Véronique MALE, attachée à Lille, le Code des Marchés Publics laisse une grande latitude. Le tout c'est de voir comment s'en servir au mieux, modifier les habitudes des acheteurs... Elle s'interroge sur la réflexion en amont et la formation au sein des collectivités et cite en exemple, l'initiative «Fibres citoyennes», liée à un partenariat du collectif «Achats responsables» Nord Pas-de-Calais. Dans ce cas, il s'agit d'évaluer comment les collectivités peuvent agir pour changer les pratiques des entreprises, notamment en matière d'éthique, par exemple au travers de comités de veille tripartites : fédérations d'entreprises, collectivités locales, associations et ONG.

Julien ADDA concluait l'atelier en soulignant le besoin d'échanges pour s'appuyer sur des exemples précis réussis.

Atelier N°2

Après les aides, comment pérenniser les services d'utilité sociale ?

Depuis les années 80, l'État a mis en place le principe des emplois aidés, forme de financement indirect de l'activité économique dirigée vers l'emploi et l'insertion mais peut-on se satisfaire de tels dispositifs pour assurer le développement pérenne des services d'utilité sociale ?

Claude TALEB, Vice-président du Conseil régional de Haute Normandie, introduit le sujet en posant les questions des finalités, des qualités et des limites des emplois aidés.

Il constate que lorsqu'un gouvernement cherche des solutions au problème du chômage, il revient toujours à la mise en place d'un système d'emplois aidés.

Les deux intervenants, Jean-Marie Lesaffre et Michel Abherve, représentants de l'USGERES¹ ont proposé leurs appréhensions d'employeurs de l'ESS.

Pour Michel ABHERVE, également vice-président de l'UNML (Union Nationale des Missions locales), le problème vient de la confusion entre ce qui relève de l'aide aux personnes (facilités accordées à l'emploi de publics sur critères choisis par la politique publique) et de l'aide au développement d'activités en fonction de leur utilité sociale.

Une clarification est nécessaire. Les décideurs doivent faire attention de ne pas mélanger tous les objectifs : l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et le développement d'activités d'utilité sociale sont deux objectifs importants, mais différents et il faut sans doute définir des priorités.

Cette nécessaire clarification des objectifs et des rôles a été réaffirmée dans le débat qui a suivi ; par exemple par Jean-Marc FLORIN (Délégué régional URSCOP Nord - Picardie) ou Francine ROYER, de l'Union régionale CFDT.

En conclusion, Claude TALEB revient sur le fait qu'il ne faut pas tout mélanger, que le traitement social du chômage reste bien distinct du développement économique, ce qui implique des dispositifs et des engagements politiques différents.

1. L'Usgeres regroupe 23 syndicats d'employeurs de l'économie sociale : coopération, mutualité, sanitaire et social (aide à domicile notamment), animation, tourisme social, centres sociaux et activités sportives.

Atelier N°3

Le rôle des collectivités pour accompagner la création, le développement et l'émergence de nouveaux services d'utilité sociale

Comment clarifier les relations entre collectivités locales et associations ? Comment en faire un facteur de citoyenneté et de vie démocratique ?



Atelier 3 : Monique Iborra, de l'Association des Régions de France aux côtés Pierre Jacob (SIVOM ACCORD) et d'Olivier Dulucq (UNADEL) .

Monique IBORRA, vice-présidente du Conseil régional Midi-Pyrénées et présidente de la commission Économie Sociale de l'ARF (Association des Régions de France) indique que l'ESS a été l'un des thèmes retenus par l'ensemble des régions.

L'action des régions s'exerce en particulier dans les champs de l'insertion par l'activité économique et de la création d'entreprise par les personnes exclues. Elle s'appuie sur les têtes de réseaux régionales pour développer des entreprises d'insertion, des services à la personne, et parvenir à une égalité des territoires à l'intérieur même d'une région.

À titre d'exemple, la région Midi-Pyrénées alloue deux millions d'euros à l'ESS.

La préparation des Assises régionales a été l'occasion d'un travail avec les acteurs sur l'ensemble des compétences de la région : politique de la ville, ESS, sport, culture, formation....

À la demande de Pierre JACOB, l'animateur de l'atelier, Monique IBORRA, précise que la décentralisation ne simplifie pas les choses. Les régions bénéficient de financements croisés, ce qui n'est pas la meilleure des choses pour clarifier les politiques des uns et des autres et pour savoir qui fait quoi.

Olivier DULUCQ, l'autre intervenant de l'atelier, présente l'UNADEL, (Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement Local) association qui rassemble des élus, des collectivités territoriales, des professionnels du développement local (agents de développement), des militants (universitaires, consultant,

● ● ● Suite page 7

structuré d'acteurs pouvant constituer une référence pour le développement du secteur en France.

L'objectif est également de promouvoir cette forme de tourisme auprès de nouveaux publics et de créer des relations avec de nouveaux partenaires: acteurs du tourisme rural et du tourisme social, comités d'entreprises, association de consommateurs, collectivités territoriales...

📞 **contacts: Ville de Grenoble**
Colette Fillion-Nicollet – adjointe ESS
 colette.fillion-nicollet@ville-grenoble.fr

Solen Bel Latour
 solen.bellatour@ville-grenoble.fr

1 Saint-Denis

Premier Salon international pour un commerce équitable

Le premier salon pour un commerce équitable accueillait du premier au quatre octobre à l'Île-Saint-Denis, sur 3 000 m² d'exposition, plus d'une centaine d'exposants de tous secteurs d'activité et de plusieurs continents. Neuf tables rondes rassemblant de nombreuses personnalités ont évoqué les grandes questions en débat autour du commerce équitable, du développement durable et des échanges internationaux. Maud Lelièvre, maire adjointe de Saint-Denis, est intervenue lors d'une table ronde consacrée à l'intégration des principes du commerce équitable dans les marchés publics.

La ville de Saint-Denis mène en effet depuis 2001 un programme d'achats durables. Le commerce équitable est l'une des dimensions de ce programme, au côté de l'environnement, de l'éthique et de l'accès à l'emploi.

www.equitexpo.fr

📞 **contacts :**
 maud.lelievre@club-internet.fr
 guillaume.cantillon@ville-saint-denis.fr

■ ■ ■ associations...). Le mouvement s'efforce de faire prendre en compte dans les textes de lois et les procédures ce qui remontent des projets des territoires. Pour lui, poser la question de l'ESS sur un territoire, ce n'est pas forcément de l'emploi, ce n'est pas forcément du service à la personne. Il s'agit plutôt de partir d'un diagnostic du territoire et des besoins des populations. À ce titre, l'UNADEL s'implique dans la mise en œuvre des conseils de développement, rendus obligatoires en 1999 par les lois Chevènement et Voynet. Les conseils de développement qui associent la société civile au sens large, ont aujourd'hui une vraie réflexion sur la territorialisation et la redéfinition des services, et peuvent être des alliés objectifs pour un développement de l'ESS dans le cadre d'un projet de développement territorial.

Christiane BOUCHART indique que le plan lillois de développement de l'ESS a mobilisé un tour de table financier associant Région, Ville, Caisse des dépôts à hauteur de 1,2 M€.

Pour Jean-Philippe MAGNEN, les acteurs de l'ESS ont des réponses à construire face à des enjeux très concrets comme des plans sociaux massifs. Il souligne l'apport de l'ESS pour entrer dans un nouveau modèle de développement durable. C'est une démarche plus horizontale, plus transversale que la culture commune des collectivités, mais il y a des lieux en France où cela fonctionne. Il s'agit donc de mutualiser ces expériences.

En conclusion de la journée

Christiane BOUCHART, présidente du RTES, réaffirmait que l'enjeu est de construire un nouveau modèle de développement à partir des besoins des territoires qui associe les collectivités, la société civile, les organisations syndicales et les chercheurs.

Le développement de la logique de marché actuelle ne peut-être recevable qu'à la condition que l'on reconnaisse le fait associatif et que l'on travaille sur le passage de conventions pluri annuelles, si possible à quatre ans plutôt que trois ans actuellement, pour avoir une capacité à évaluer.

Une volonté politique est nécessaire pour construire ce modèle de développement économique, tout en travaillant sur l'évolution du cadre légal.

Le RTES s'engage d'ailleurs à poursuivre le travail sur le développement économique et en particulier sur un « autre » développement économique.

Après avoir remercié la région Nord - Pas-de-Calais pour son accueil et son appui, la présidente du RTES donnait rendez-vous aux présents, le 9 décembre à Labège, près de Toulouse, pour la troisième Journée nationale d'échanges et de débat du Réseau.



Agenda

Lundi 10 octobre

Assises de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France

De 9h à 17h30

Hémicycle du conseil régional
57, rue de Babylone 75007 Paris

Thèmes : outils de financement, formations et emplois, filières d'activités, projet de Maison de l'économie sociale et solidaire

Vendredi 9 décembre

Troisième Journée nationale d'échanges et de débats du RTES

Dynamiques partenariales et ESS

Le rôle des collectivités pour accompagner la création, le développement et l'émergence de nouveaux services d'utilité sociale

Labège (31) – Centre de Congrès
Diagora

Matin 9h30

Intervention de Jean-Louis Laville :
Action publique et économie
Table ronde : *Quel partenariat entre collectivités pour les politiques publiques ?*
Avec des élus des Régions Bretagne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Nord - Pas-de-Calais.

Après-midi 14h à 16h

Travaux en Ateliers : *Les outils de développement du Territoire*

1. *Quels partenariats entre outils de la finance solidaire et d'accompagnement des projets ?*

Avec : Fédération Nationale des cigales, France Active, Garrigue, Crédit Municipal de Nantes.

2. *Quels espaces partenariaux, politiques et techniques, de mutualisation et d'action ?*



Le bureau du RTES à l'AG de Lille en juin dernier

Avec : ADEPES Midi-Pyrénées, ADRESS Hte-Normandie, CRES Rhône-Alpes, Mouvement pour l'économie sociale et solidaire.

16h

Interventions de Guy Hascoët (ancien Secrétaire d'État à l'économie solidaire), François Régis Valette, président de la communauté d'agglomération du Sicoval et de Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées.

Conférence

Croissance et décroissance
organisée par l'ADEPES
(dans le cadre du forum régional ESS)

Inscription obligatoire auprès du RTES

Pour tout renseignement :
Christiane Bouchart
cbouchart@mairie-lille.fr
Henri Arévalo
henri.arevalo@wanadoo.fr

Réunions internes au réseau

Jeudi 8 décembre
Réunion des chargés de mission ESS :
Place et rôle d'un chargé de mission dans les politiques territoriales.

Samedi 10 décembre - matin
Réunion des élus à l'ESS :
Comment passer d'un projet politique à un projet de territoire ?

D'autres rendez-vous

www.rtes.fr

Les collectivités locales adhérentes

Conseil régional Bourgogne
Conseil régional Haute-Normandie
Conseil régional Ile-de-France
Conseil régional Languedoc-Roussillon *
Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
Conseil régional Poitou-Charentes
CA Dijonnaise (Comadi)
CA Grenoble-Métro
CA Nantes Métropole
CA Rennes Métropole
CA Plaine Centrale (94)
CA SICOVAL Toulouse
CU Creusot-Montceau-les-mines
CC du Val de Drôme
SIVOM Accord St Marcel (71)
Ville d'Argentan
Ville d'Audincourt
Ville de Champigny s/Marne
Ville de Cherbourg-Octeville
Ville de Chevilly-la-rue
Ville de Grenoble
Ville de Lille
Ville de Lyon
Ville de Pantin *
Ville de Paris
Ville de Saint-Denis
Ville de Saint-Fargeau-Ponthierry (77)
Ville de Seclin
Ville de Stains
Ville de Villeneuve-d'Ascq
Ville de Wattrelos
* *adhérents récents*

Les contacts dans les régions

Est (Alsace/Bourgogne/France-Comté)

Pierre Jacob (Sivom Accord)
tél. : 03.85.42.54.51
sivom.accord@wanadoo.fr

Ile-de-France

Maud Lelièvre (Ville de Saint-Denis).
tél. : 01 49 33 62 23
maud.lelievre@club-internet.fr

Nord

Florence Lecocq (Ville de Villeneuve d'Ascq).
tél. : 03 20 43 50 38
flecocq@mairie-villeneuve-d'ascq.fr

Ouest [Bretagne/Pays de Loire/ Normandie(s)]

Alain Yvergnaux (Cté agglomération de Rennes).
tél. : 02 23 25 05 05
a.yvergnaux@wanadoo.fr

Sud-Est (Rhône-Alpes/ Languedoc-Roussillon/ Paca)

Colette Fillion-Nicollet (Ville de Grenoble)
tél. : 04 76 76 35 60
colette.fillion-nicollet@ville-grenoble.fr

Sud-Ouest (Poitou-Charentes/ Midi-Pyrénées)

Henri Arevalo (Cté d'agglomération Sicoval).
tél. : 05 61 75 21 21
henri.arevalo@wanadoo.fr



Direction de publication : Christiane Bouchart
Rédaction : Michel Dughéra [Agence Epices]
mdughera@agence-epices.com - 06 86 00 98 59
Design : J.-M. Pubellier marcpub@wanadoo.fr
Impression : Artésienne - tirage : 2000 ex.